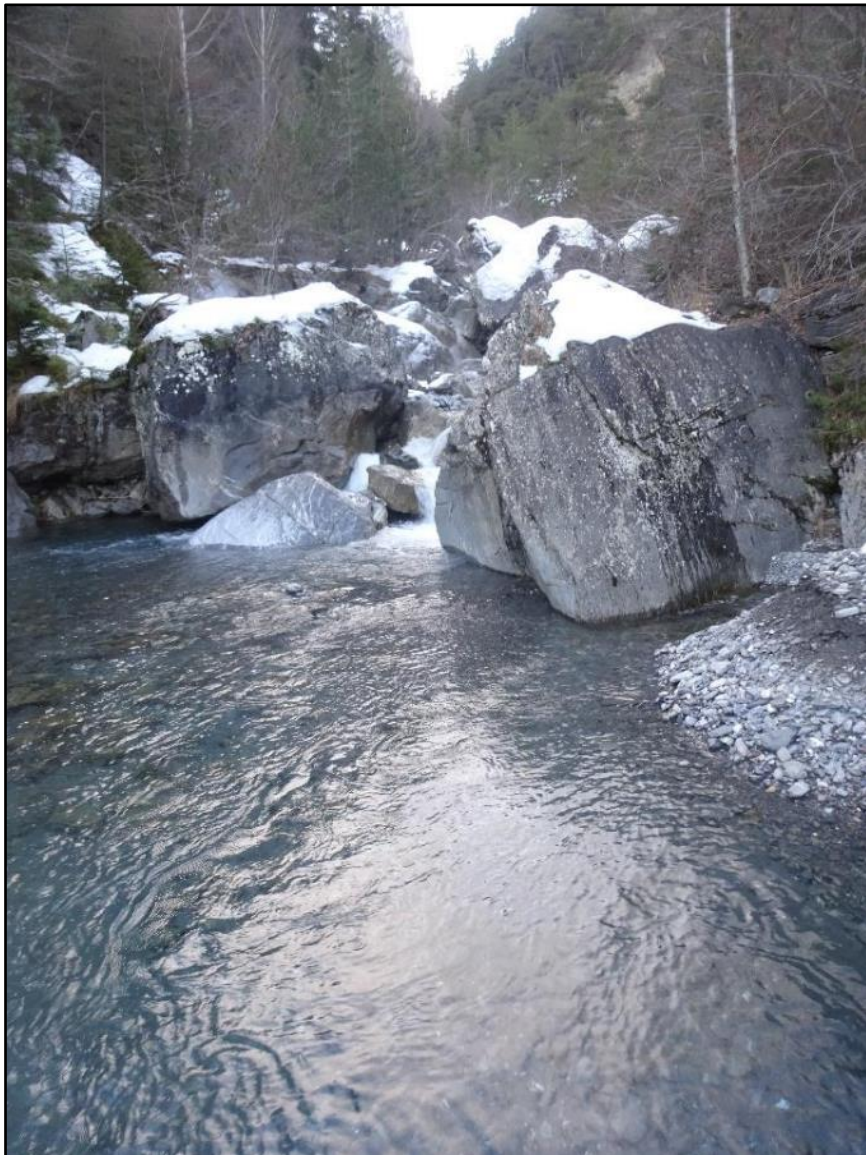


47. Comprendre le torrent du Couleau avec ses aménagement

Olivier Peyre, février 2024

Redescendre la vallée du Couleau jusqu'à la nationale certes, mais aussi après cela éclaircir certains points rencontrés en cours de route.

Image 1 : un peu de neige



En ce 1^{er} février 2024, il a donc fallu atteindre 1300 m d'altitude, à l'ubac, dans un vallon froid bien encaissé, pour voir un peu de neige.

Image 2 : des sortes de gabions



En redescendant par la piste, je vois des sortes de gabions encadrant un torrent latéral en pente très forte, ouvrages portant la date de 1994, et dont j'ignore le nom technique.

Image 3 : une autre série



Un peu plus bas, je tombe sur une autre série de même type. Je zoome sur les plus hauts.

Image 4 : les ouvrages les plus hauts



Casser la pente et l'effet de transport rapide et le ravinement lors de la crue, rendre l'ensemble plus solide en en fixant plusieurs et en rendant solidaires les deux côtés par une continuité du gabion là où passe l'eau.

Protéger la piste, et autant de matériaux qui ne descendent pas d'un coup lors d'une crue importante, même si là les ouvrages ont été mis à rude épreuve, certainement en plusieurs fois.

Ceci dit, après le parcours du torrent du Couleau, la meilleure protection contre les crues locales modérées comme celle qui vient d'avoir lieu, c'est cette succession de gros blocs coincés les uns dans les autres au fond de la gorge, qui jouent le rôle de barrage naturel, de râteau filtrant, qui ne laissent passer que l'eau, une eau chargée de boue et de petites pierres.

Image 5 : une des cascades



Un torrent comme celui de la cascade peut descendre abruptement 1200 m de dénivelé d'un seul trait.

Image 6 : une colonne coiffée en bord de piste



Vigueur de la nature.

Image 7 : retenir terre et pierres



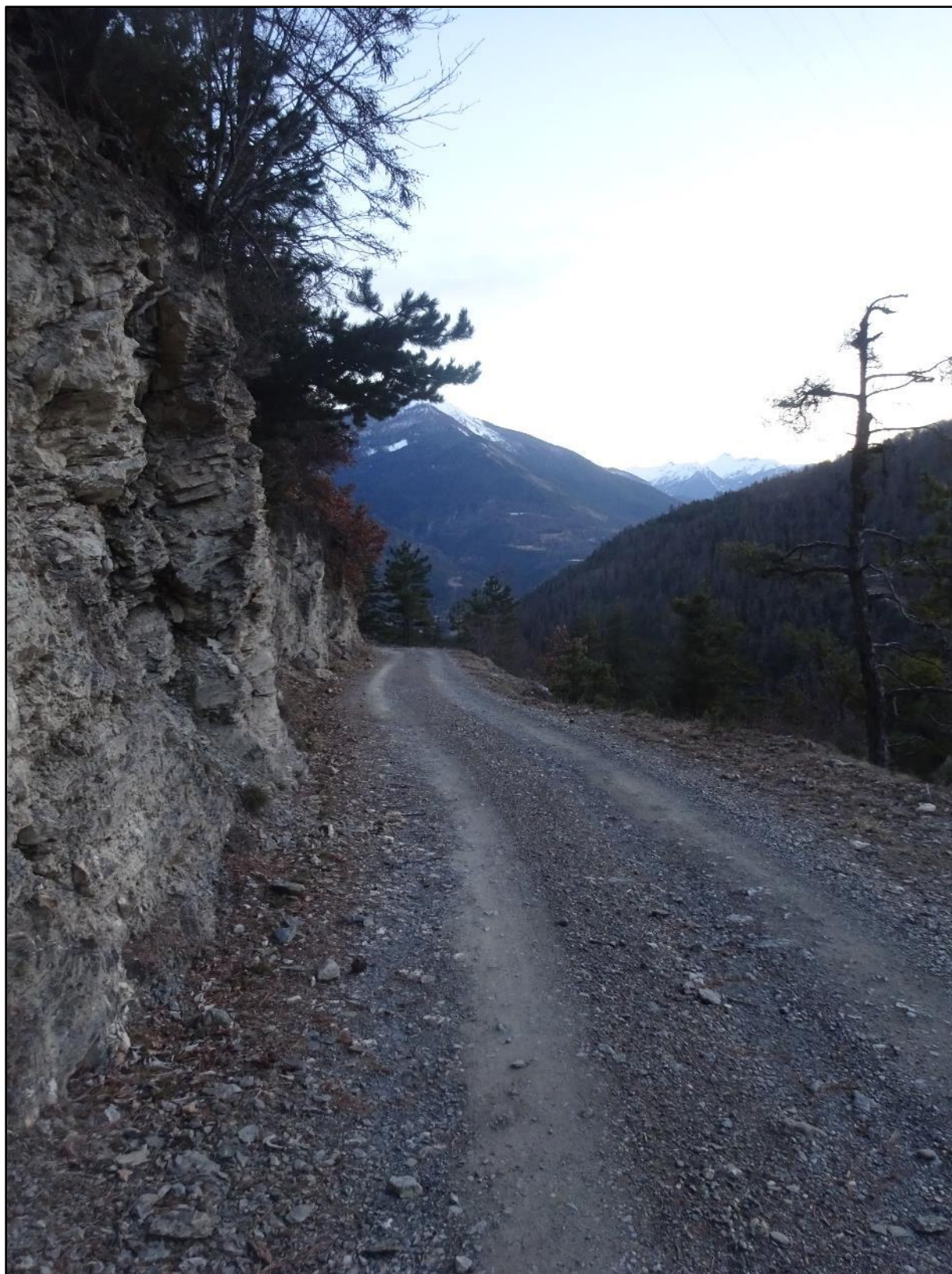
A deux pas de la colonne coiffée.

Image 7 : retenir terre et pierres



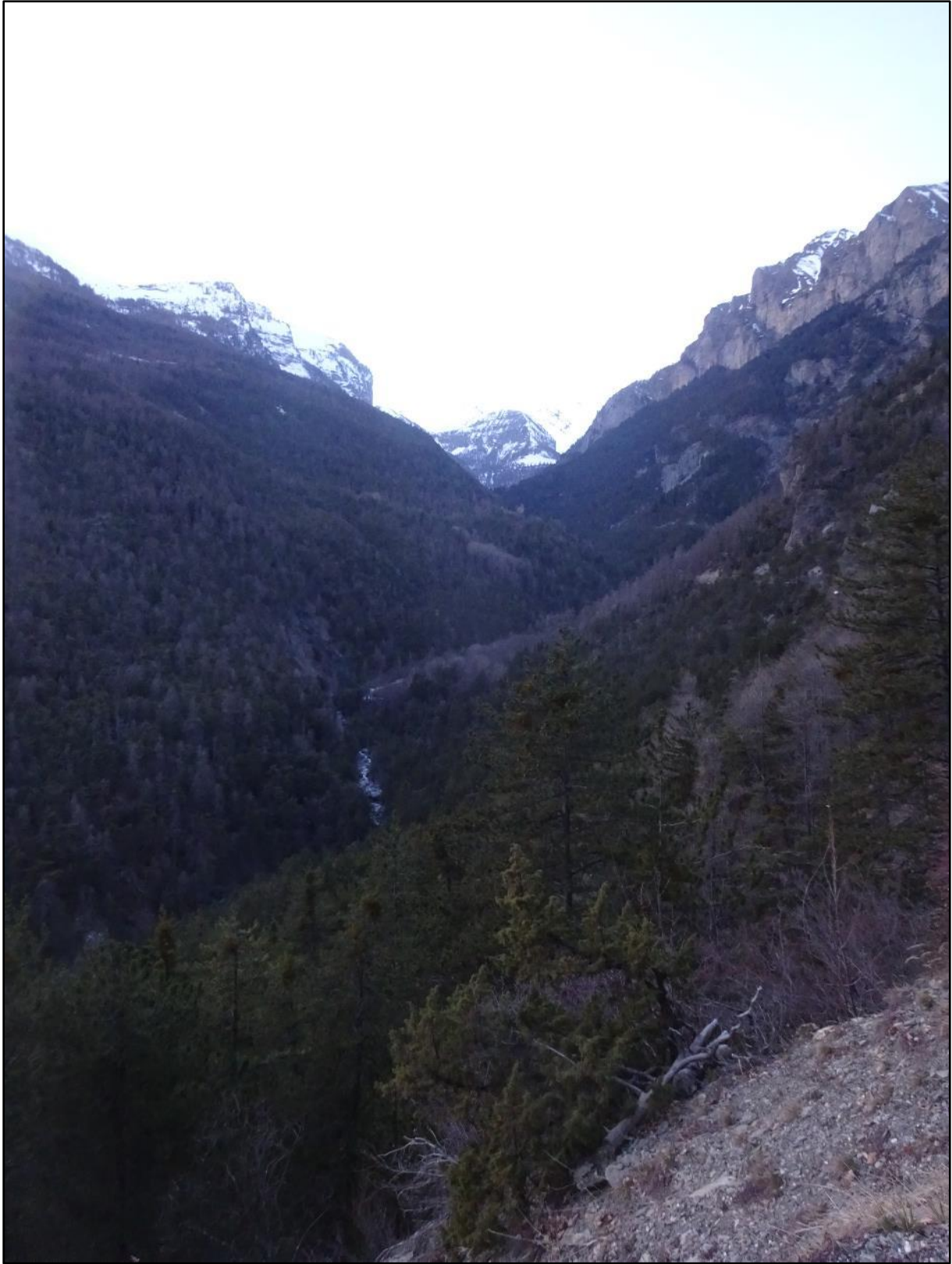
Juste à côté. Entrecroisement de poutres horizontales et plantation de saules dans les creux. C'est le système le plus proche de la nature et certainement le plus récent.

Image 8 : la piste à la descente



Elle n'est pas abimée.

Image 9 : en me retournant



Dernier regard sur le Couleau, un espace très boisé, et par là semblant avoir toujours été sauvage, ce qui serait oublier la civilisation paysanne de montagne.

Image 10 : séparation des pistes



Juste avant ce lieu, une canalisation descendant la montagne rejoint un regard sur la piste principale. L'édicule ressemble à ceux connus pour l'adduction d'eau potable.

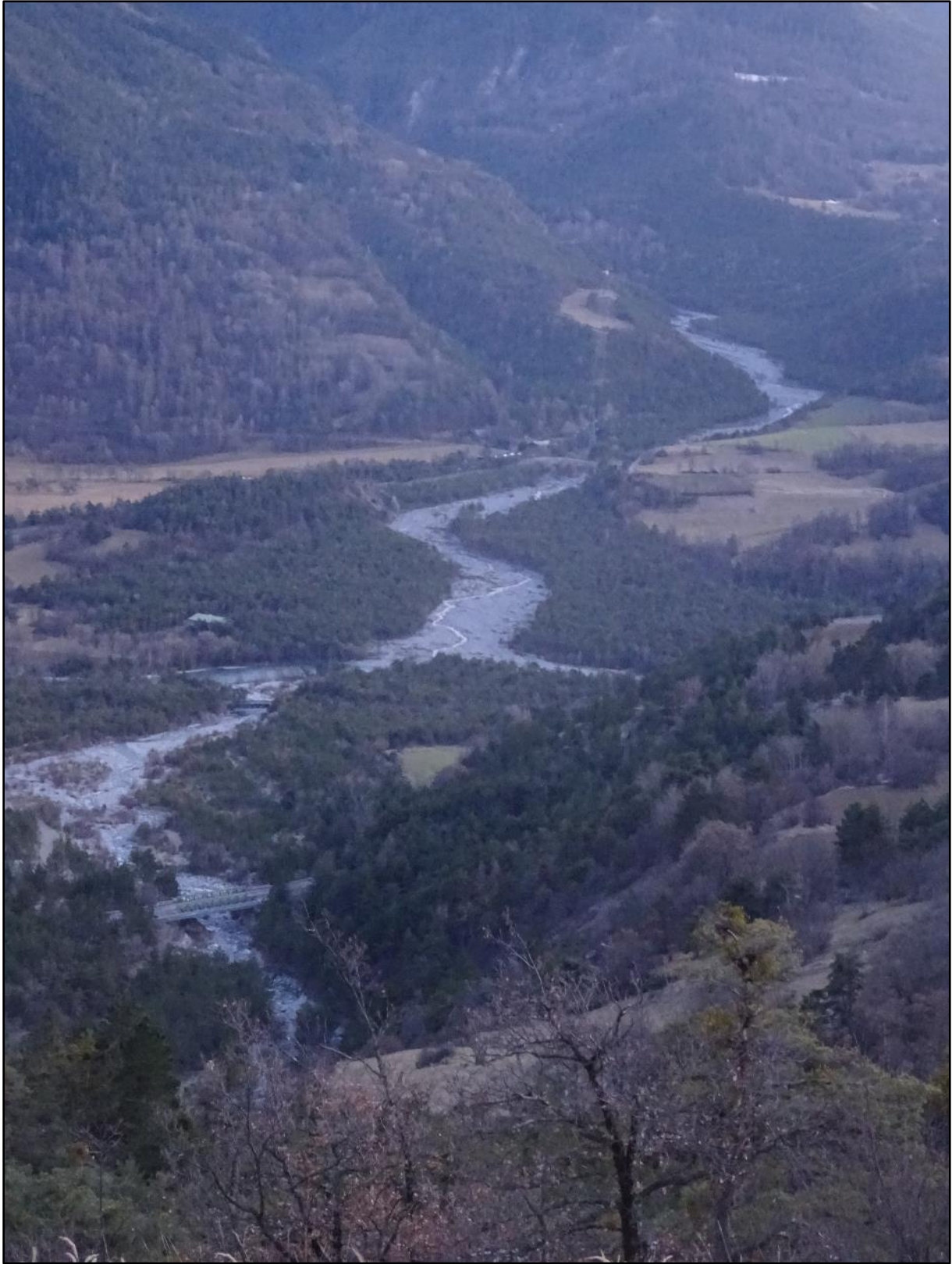
Je prends la piste inférieure car je suppose que c'est le tracé de la conduite souterraine progressant vers la microcentrale.

Image 11 : vue sur la vallée de la Durance



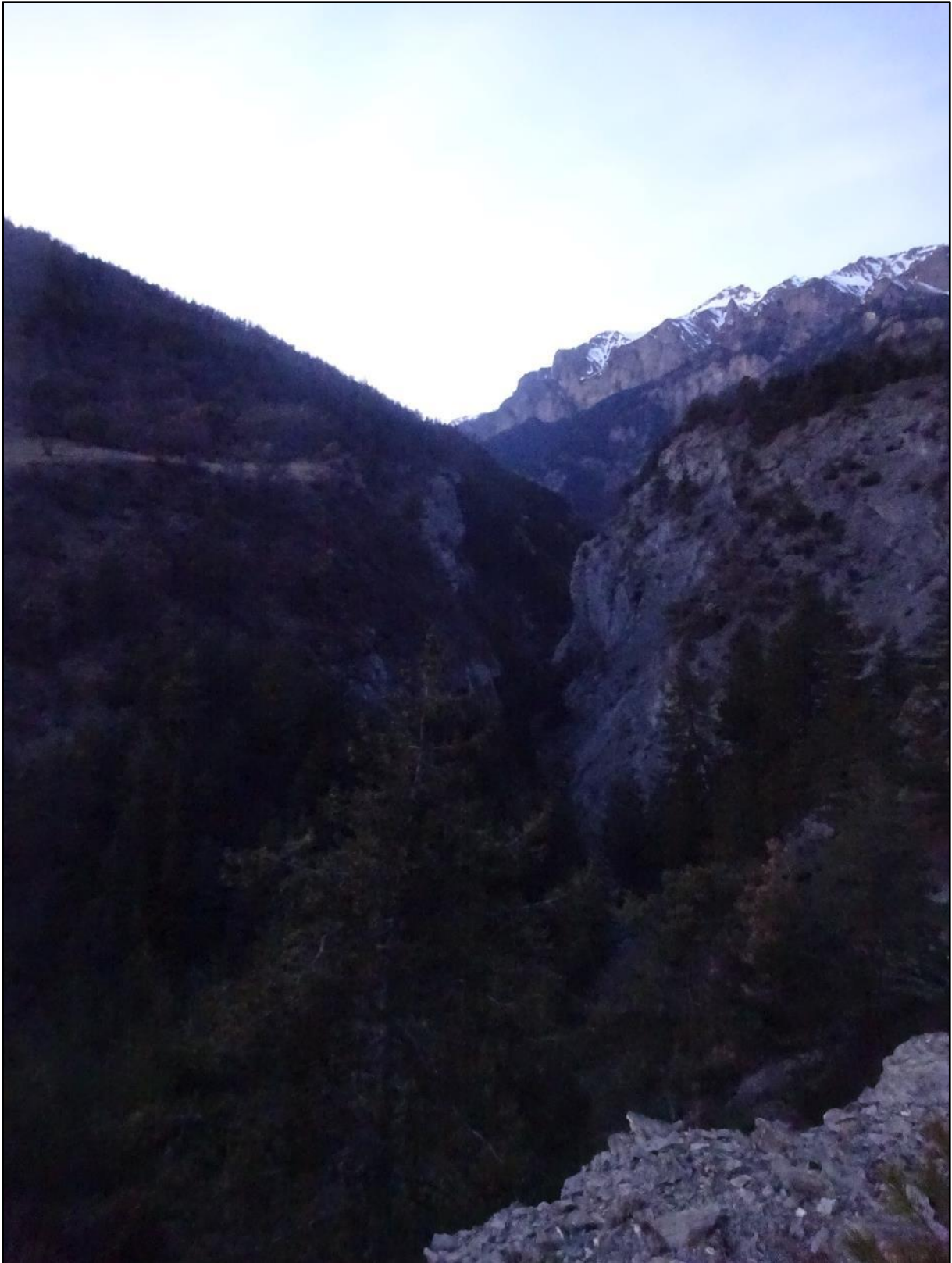
Et vue sur le Palps, qui comme le Couleau délimite le Guillestrois de l'Embrunais.

Image 12 : zoom



Le jour tombe. Le Couleau et le pont de la nationale, le pont du chemin de fer et la Durance, et enfin les grandes largeurs du torrent de Palps.

Image 13 : bientôt la nuit sur les gorges



Il est temps de rentrer.

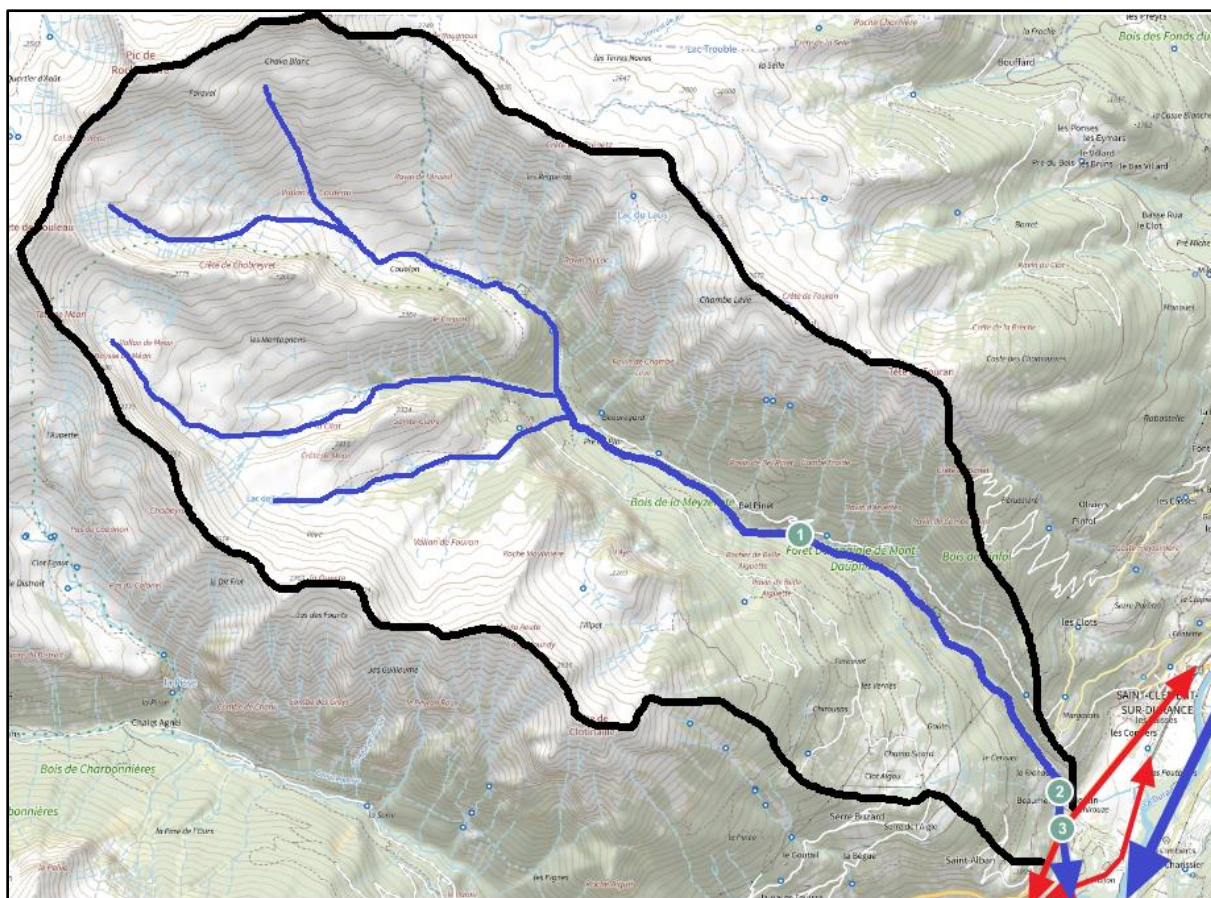
Image 14 : la microcentrale vue par-dessus



La boucle est quasiment bouclée, je vais à ma voiture.

Prenons maintenant un peu de recul, d'abord en considérant géographiquement le bassin versant, ensuite avec l'histoire pour éclaircir quelques points au fil du temps et consolider notre vision du Couleau.

Image 15 : le bassin versant du Couleau



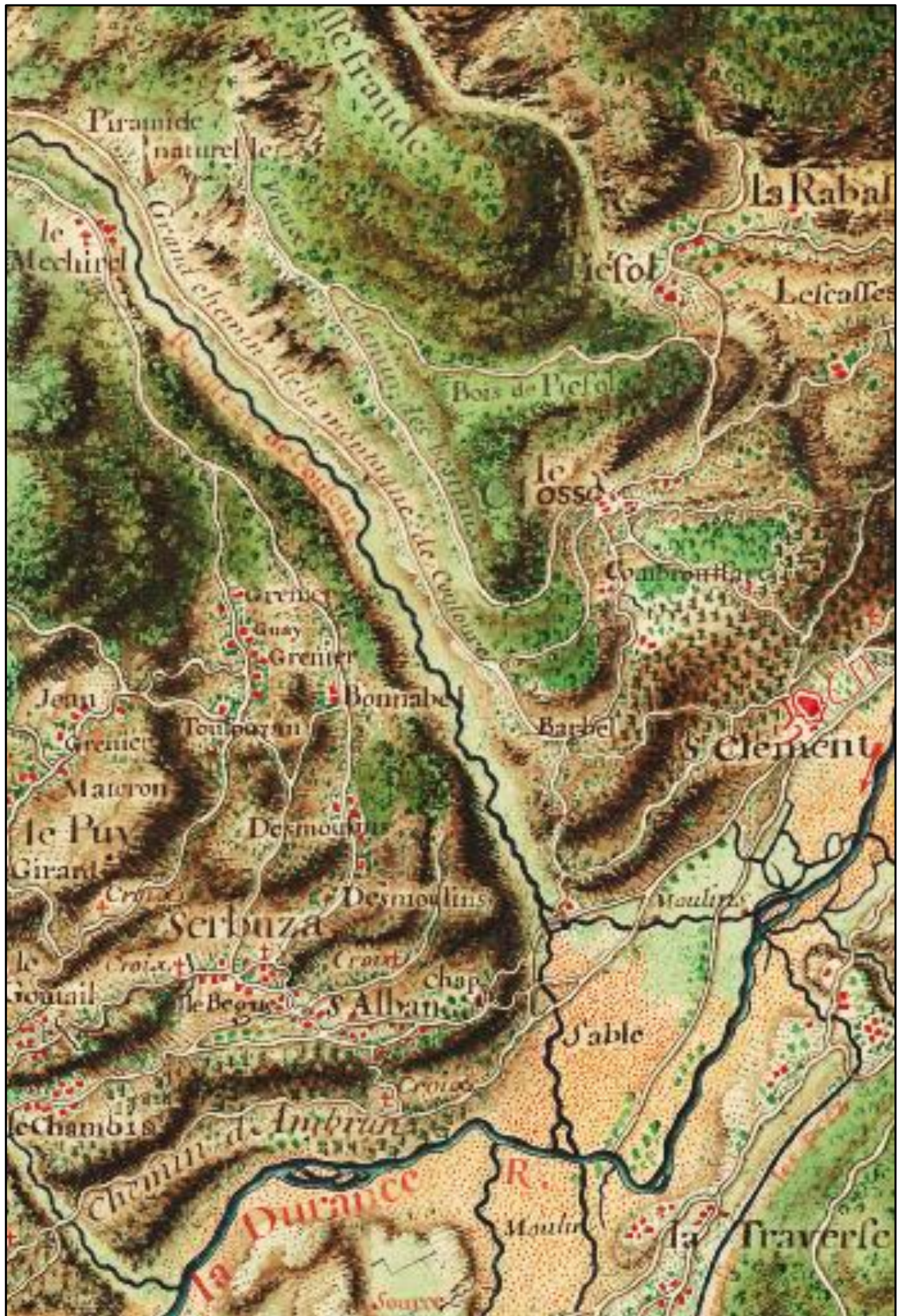
Capture d'écran du site geoportail.gouv.fr, onglet Plan IGN.

Mesuré sur le site ci-dessus, le bassin versant du Couleau fait plus de 33 km², ce qui est la taille d'une commune (Réotier, 22 km²). Il est encadré par trois sommets à plus de 3000 m, avec pour point culminant Vautisse à 3156 m. Dans sa partie supérieure c'est un cirque avec des écoulements finissant par se rejoindre, confortés dans sa partie centrale par de petits affluents latéraux, le tout aboutissant à la route nationale. Je n'ai pas tracé ici la partie cône de déjection.

Pour donner une idée, en 1 c'est le captage, en 2 la microcentrale, en 3 le pont de la nationale. La route est surlignée en rouge épais, la voie ferrée en rouge moins épais, la Durancette en bleu fléché.

Parlons un peu des aménagements réalisés au cours de l'histoire.

Image 16 : le Couleau à l'époque de Vauban



Capture d'écran du site gallica.bnf.fr, « *Carte des environs du Mont-Dauphin* » in « *Cartes des environs de plusieurs places [entre les Alpes et la Méditerranée et sur les côtes de la Méditerranée et de la Manche]* ».

La représentation du Couleau à l'époque de Vauban, c'est un torrent (le « ruisseau de Couloure ») qui s'écoule dans un vallon direct, aux rebords francs, et qui se termine en deux branches : le torrent lui-même et le canal des moulins où ils s'égrènent (points rouges).

C'est un torrent difficile à franchir vu l'hésitation de la route royale et de ses trois itinéraires proches les uns des autres dans la partie haute du cône de déjection, portant la mention « sable » en fait du gravier.

C'est encore le « Grand chemin de la montagne de Couloure » (le vieux sentier que j'ai momentanément suivi à la montée), et plus en amont le « Vieux chemin des bestiaux » indiquant par là leur rôle pour la transhumance vers les alpages du fond de la vallée. Et c'est enfin le dessin et la mention de cette « Pyramide naturelle » : est-elle déjà un objet de curiosité et de visite ?

Que ce soit en long dans sa vallée ou perpendiculairement en haut de son cône, à l'époque de Vauban et certainement depuis quelques siècles, le Couleau est un espace qu'on utilise et dans lequel hommes et bêtes transitent comme ils le peuvent.

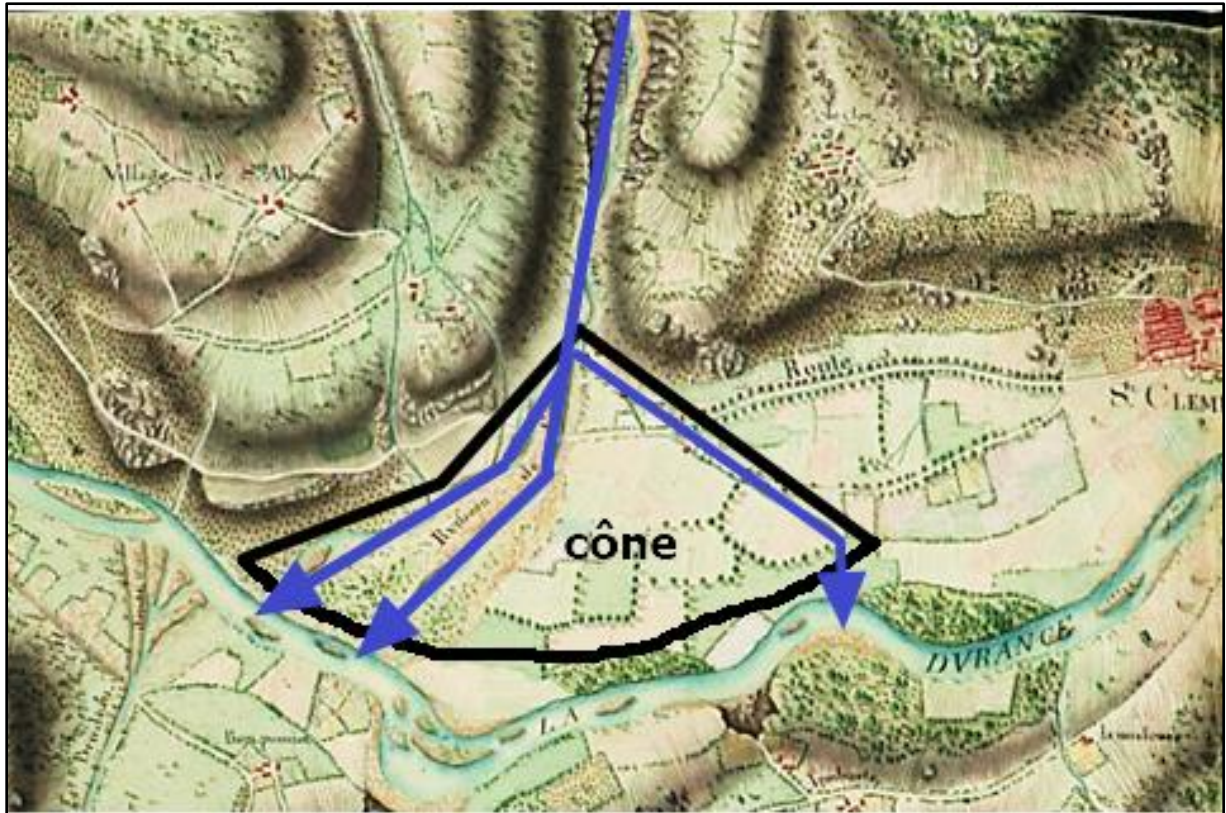
Image 17 : la partie inférieure du Couleau avant la Révolution



Capture d'écran du site www2.culture.gouv.fr, Atlas de Trudaine, généralité de Grenoble, n°70, comme la suivante.

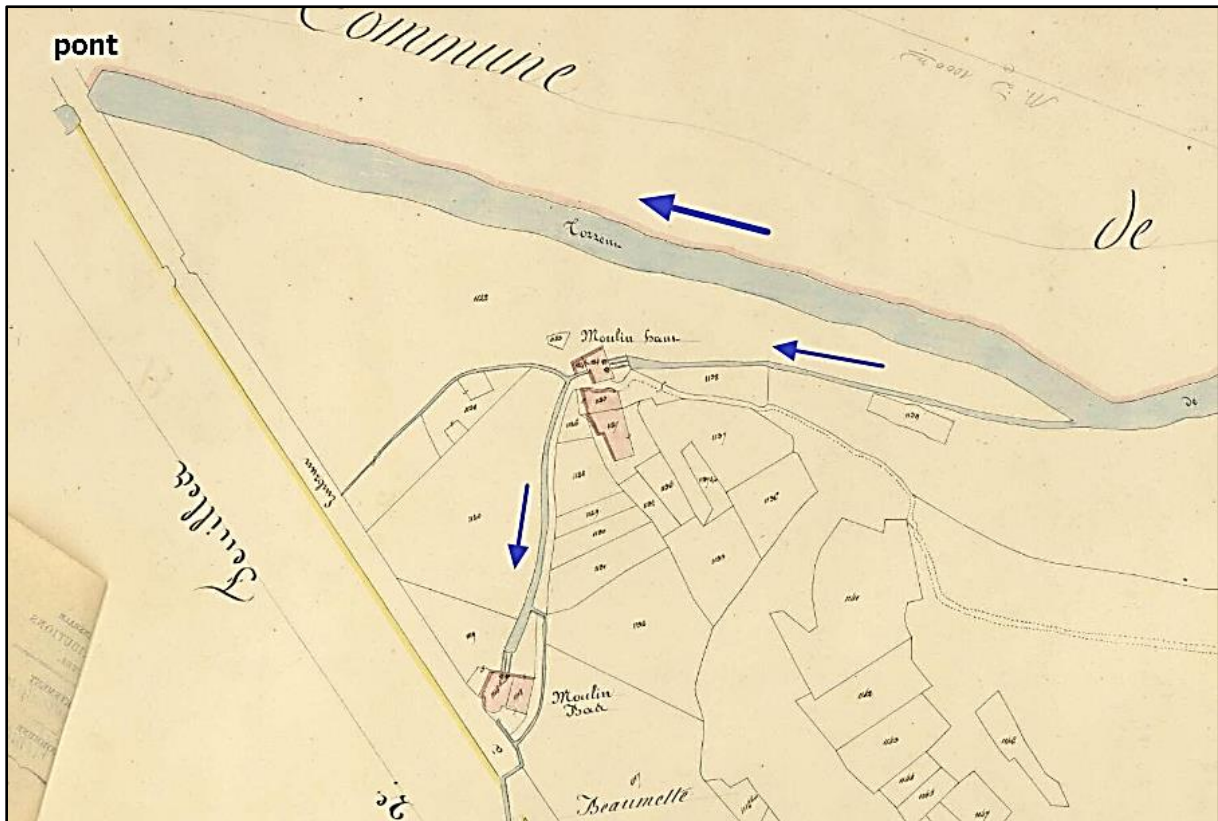
Si l'on suit le torrent du Couleau d'amont en aval, on voit d'abord la fin des gorges, très bien dessinées en noir, leur sortie avec le canal des Moulins et ceux-ci (les quatre points rouges), enfin les diverses parties constituant le cône de déjection. Deux bras dès le haut du cône, une zone caillouteuse entre deux, un espace buissonnant à l'arrivée du confluent. Côté Châteauroux des vignes, côté Saint-Clément des cultures avec quelques haies dessinées, et une seule route royale pas encore rectifiée.

Image 18 : visibilité du cône de déjection



Naturellement, on peut inclure dans le cône de déjection les terrains les plus proches de la Durance, même si c'est elle qui modèle cet espace.

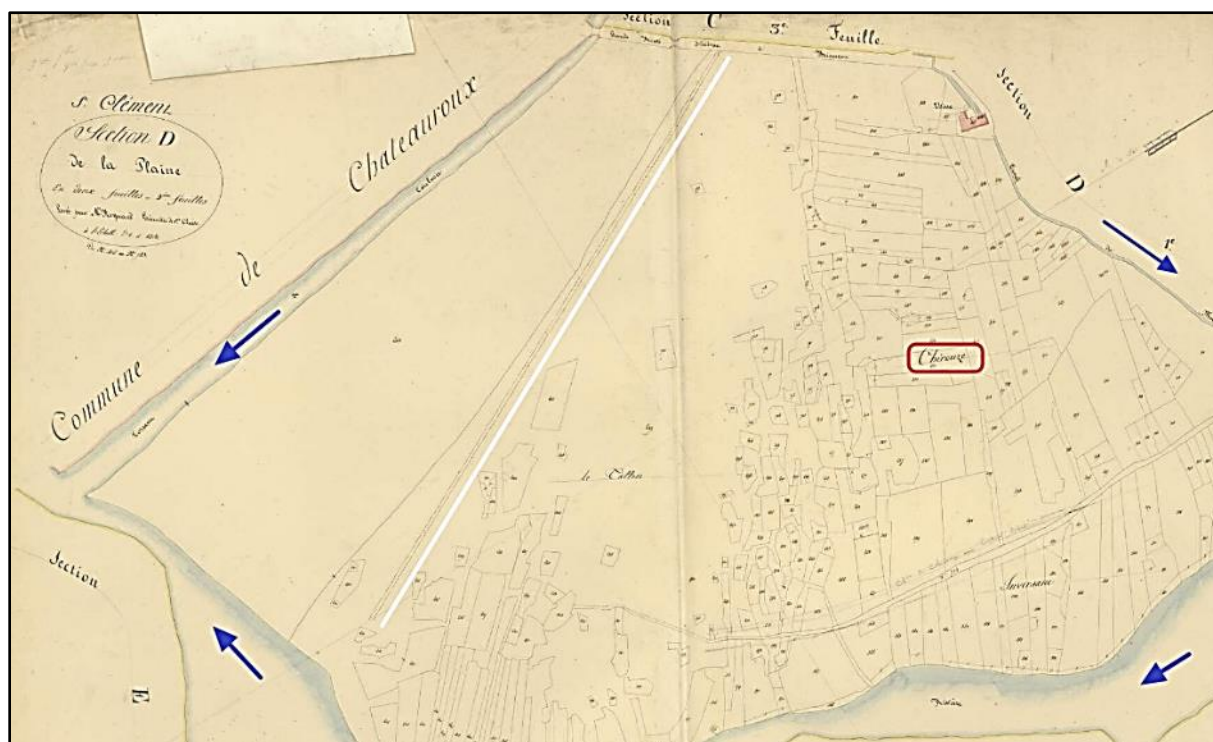
Image 19 : les moulins haut et bas



Capture d'écran du site archives.hautes-alpes.fr, onglet cadastre, comme les suivantes.

Dans les années 1830, un extrait du plan cadastral en amont de la route royale. On repère facilement la sortie des gorges, le canal de dérivation pour alimenter les moulins et les propriétés, les deux gros moulins, la voie directe et un pont sur la route royale. Et même deux, certainement en prévision d'une crue.

Image 20 : le cône de déjection côté Saint-Clément



L'espace en aval de la route, entre le Couleau et le canal des Moulins. En bas les flèches sont celles de la Durance.

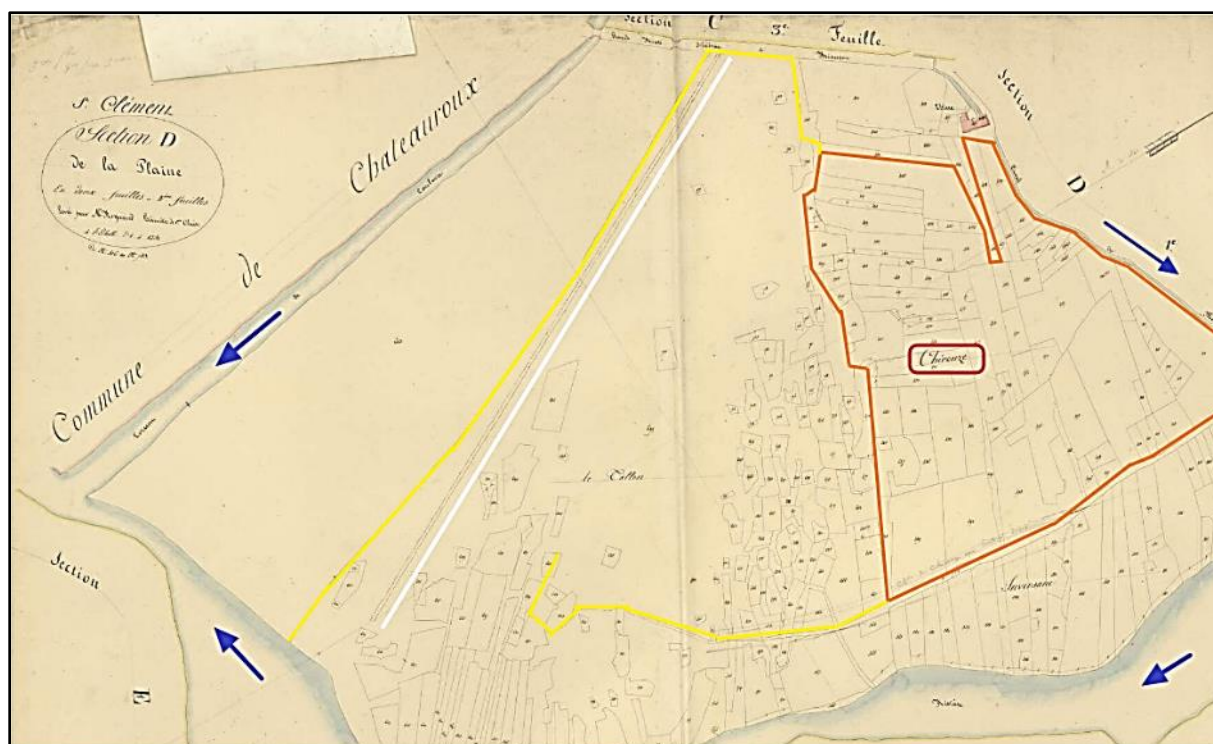
Le bord de l'écoulement unique du torrent, c'est d'abord un « gravier » communal de plus de 10 ha au quartier « le Talon », puis en se rapprochant de Saint-Clément (vers la droite) une « lande » communale de 14 ha, qui arrive jusqu'à la Durance et qui est parsemée de petites propriétés privées généralement des labours. En creux on voit bien l'espace inculte, sans parcelles, régulièrement inondé, laissé au torrent.

L'intérêt de cette représentation, et je l'ai surligné en blanc, c'est un tracé très rectiligne, selon l'axe de la pente, globalement entre les deux grandes parcelles communales d'un total de 25 ha.

Ce tracé fait environ 600 m de long, je ne crois pas que ce soit un chemin d'exploitation mais plutôt une digue pour prémunir des inondations les terrains plus à l'est.

J'ai également entouré le terme « Chirouze » ou « Chirouse » car la plupart du temps il désigne dans la région un espace recouvert de pierres dans un cône de déjection.

Image 21 : les Chirouses

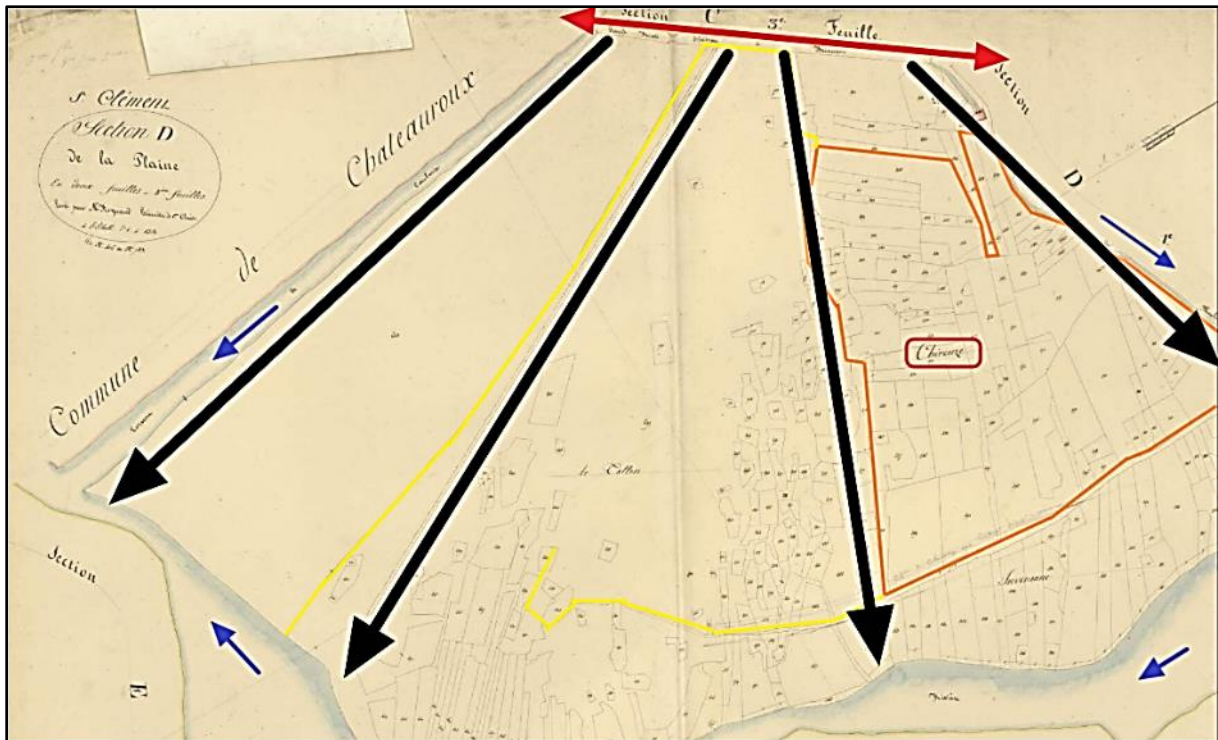


En me reportant sur les matrices cadastrales, j'ai entouré en orangé toutes les parcelles appartenant au quartier de « Chirouse », grossièrement en aval de ce qui est indiqué comme « usine » sur le plan et « moulin, scie à marbre et maison » sur les matrices, au quartier « le Moulin paroir ». Ces termes renvoient à un gros artisanat qui a besoin d'une force motrice puissante.

Il existe un second toponyme « Chirouse des Casses » et je l'ai encadré en jaune, avec une délimitation moins évidente, la grande étendue communale en faisant partie mais pas toutes les petites propriétés privées.

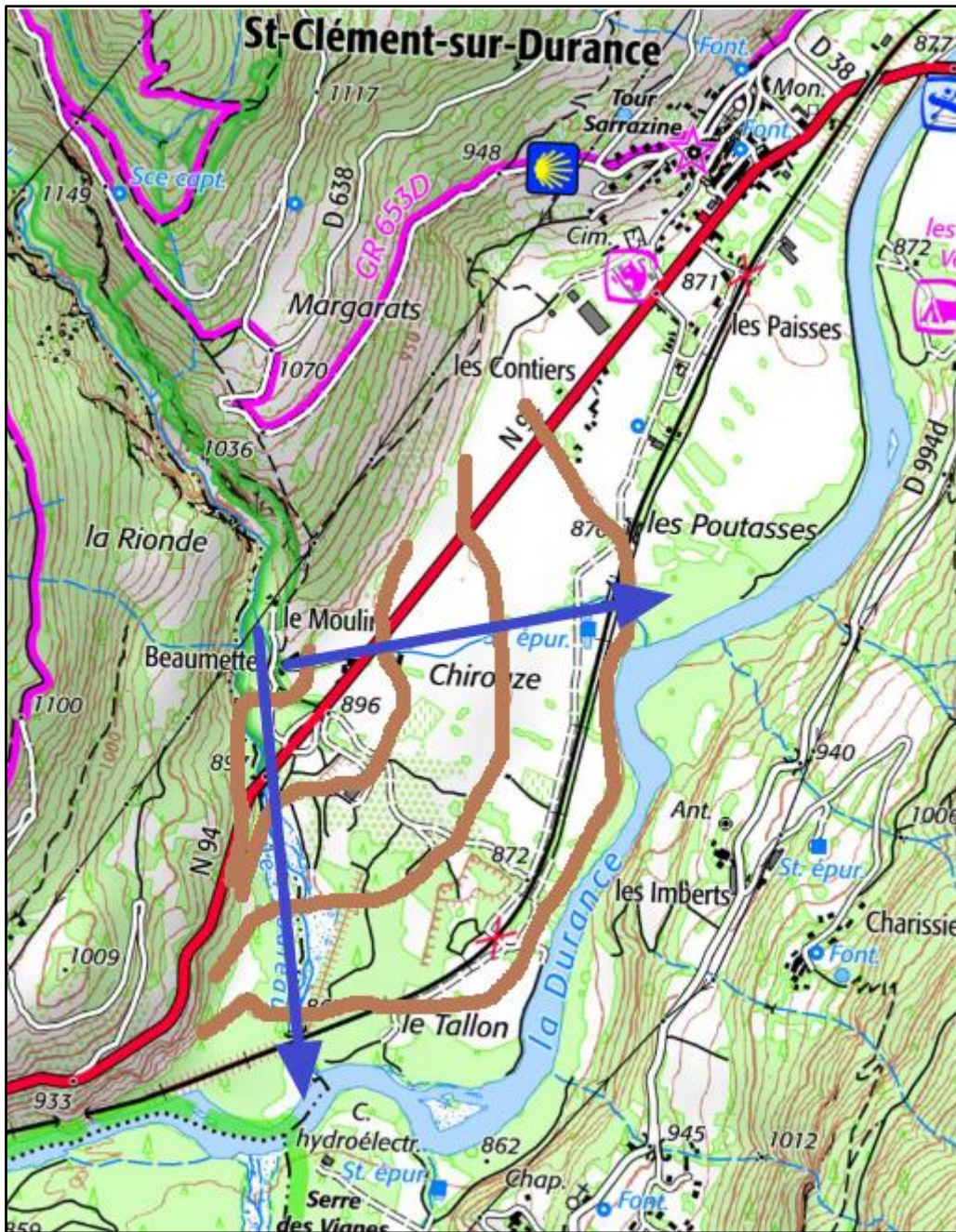
En résumé, hormis les bordures de la Durance, tout ce qui est compris entre la digue et le canal des Moulins prend le nom de « Chirouze », preuve qu'on est bien là sur le cône de déjection.

Image 22 : pour que ce soit clair



Le torrent du Couleau, la digue, la limite entre les deux quartiers portant le nom de Chirouse et le canal des Moulins forment quatre axes qui s'éloignent les uns des autres et qui dessinent le cône de déjection.

Image 23 : le cône de déjection du Couleau



Capture d'écran du site geoportail.gouv.fr, onglet carte topographique.

Fléchés de bleu le torrent et le canal, et en brun les courbes de niveau dessinant le cône de déjection dans toute son extension.
Le village est à l'écart, les moulins théoriquement en marge des inondations possibles. Par expérience, on sent bien la petite pente montante lorsqu'on marche dans les prés en sortant du village et en se dirigeant vers les anciens moulins, ou en automobile en se rapprochant du pont.

Disons que les habitants de Saint-Clément, aux siècles passés, ont lutté pour gagner du terrain cultivable sur ce cône de déjection (le toponyme Chirouse est resté là où c'est désormais cultivé), en laissant la part inculte revenant au torrent, tout en profitant de l'eau pour faire tourner leurs moulins et arroser leurs champs et prairies.

Ce qu'on remarque aussi, c'est que le torrent ne coupe pas en deux parties égales son cône de déjection mais le borde côté ouest. Est-ce l'homme qui a fini par le repousser à cette extrémité, ou sa place a-t-elle été définie par la direction prise à la sortie des gorges ?

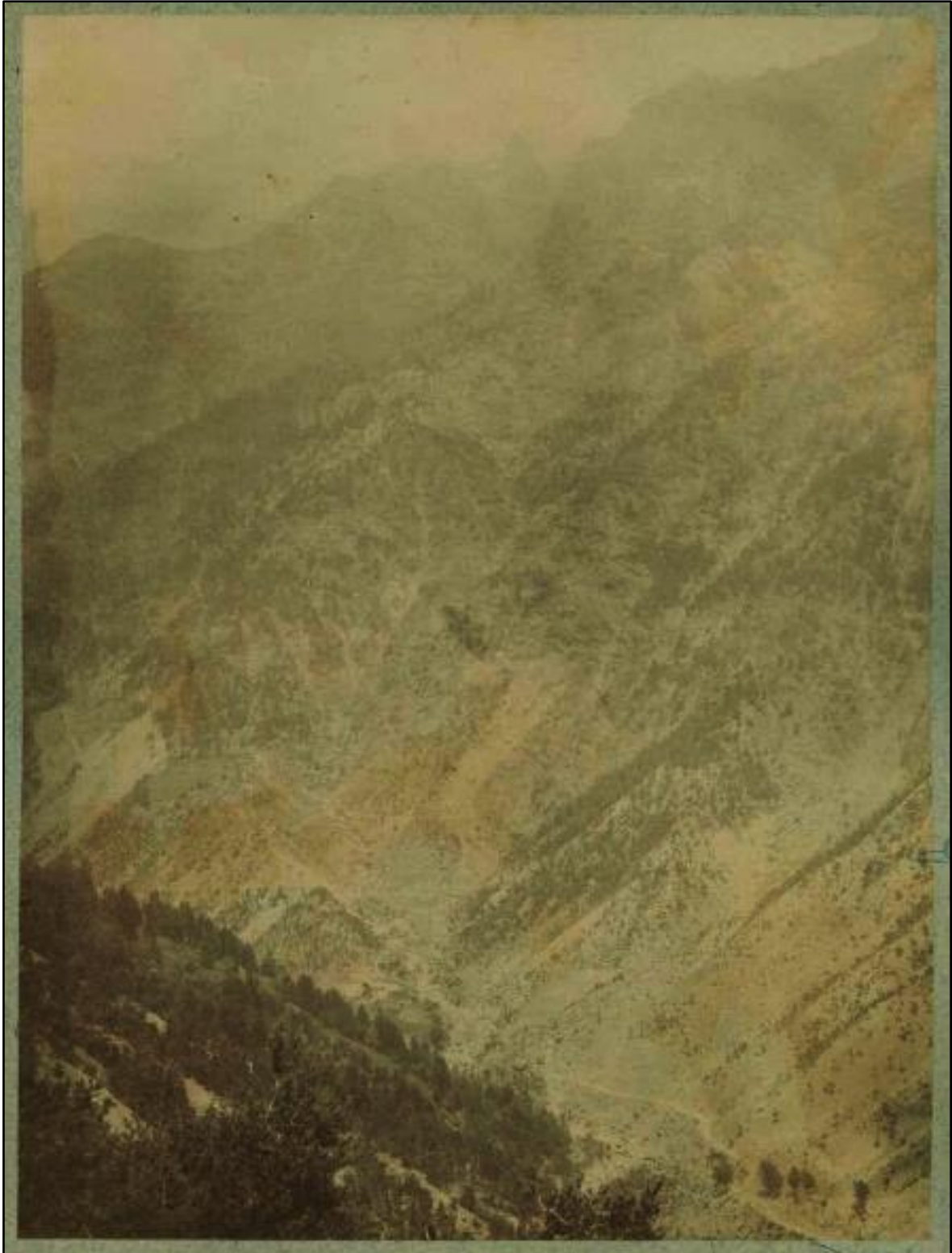
Finalement comme souvent ce cône de déjection, au cours de l'histoire, a été d'un côté une somme de risques et de déconvenues par les crues, mais aussi de l'autre des opportunités agricoles et artisanales.

Revenons maintenant à la cabane de Raméas et donc au boisement de la vallée.

Sur le cadastre des années 1830, elle n'existe pas, aucun bâtiment n'est mentionné dans le quartier de « Ramias » y compris la ruine à proximité relative, bien qu'il y ait des propriétés privées, des labours et des prés, alternant avec de grandes parcelles communales allant jusqu'à 100 ha, comme ce « bois futaie » voisin à Pérussière.

Si on ne dispose pas de photographies de la cabane prises par le service du RTM sur le site des archives départementales comme par exemple pour les cabanes forestières de Saint-Crépin, il y en a deux offrant le paysage du Couleau au début du XIX^{ème} siècle.

Image 24 : photographie de la rive gauche du Couleau



Capture d'écran du site archives.hautes-alpes.fr, onglet iconothèque, comme la suivante.

Cette photographie numériquement améliorée, sans date, a pour titre « Vue d'ensemble de la série en rive gauche du torrent du Couleau ». Elle est prise depuis la rive droite, assez en hauteur, et comprend si on le sait la colonne coiffée en haut du triangle dans le quart en bas à gauche, en amont du seul coin cultivé. Il n'y a pas la piste forestière carrossable, seulement le cheminement du fond de vallée, le tout dans un espace généralement peu boisé, avec des pentes nues et rocailleuses, dominées par de grosses masses de rochers. Le site de la cabane forestière est plus en aval.

Image 25 : seconde photographie de la rive gauche du Couleau

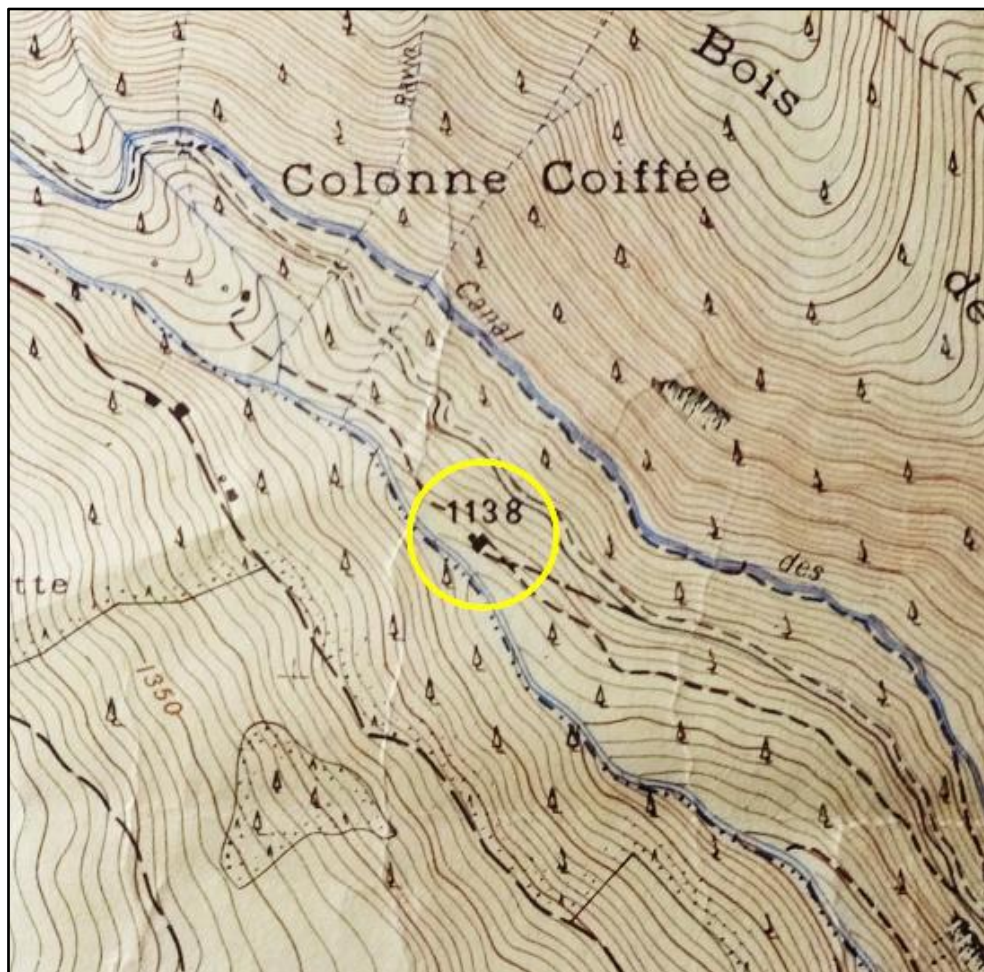


Egalement intitulée « Vue d'ensemble de la série » et prise à peu près du même endroit, elle est datée de 1912.

Elle montre un espace quasiment nu, très en pente, avec des ravines actives claires sans aucune végétation. On repère au tiers bas un chemin bien marqué qui traverse horizontalement les combes, et au tiers haut au-dessus de la zone la plus ravinée, un canal d'arrosage, et tout en haut de l'image un replat qui permet de se situer et de dire que la vue comprend les pentes précédant l'espace en culture avant la cabane. Sous le chemin, tout à droite, on repère un sentier zigzagant, certainement l'œuvre des forestiers.

Vingt ans plus tard, la cabane est bien présente sur la carte de l'Etat-major.

Image 26 : la cabane de Raméas sur la carte au 1/20 000ème

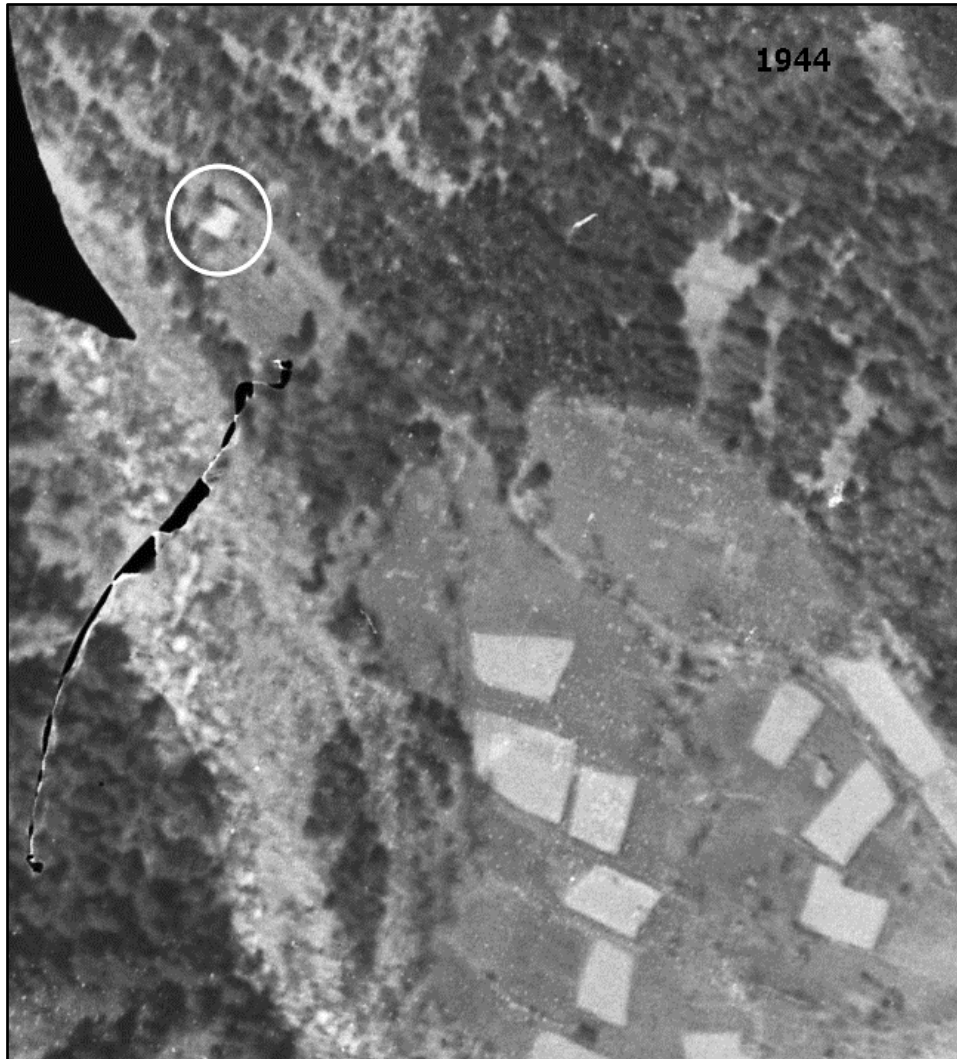


Photographie numérique de la carte au 1/20 000ème (1932).

La cabane forestière se situe entre le torrent et la piste forestière construite, mais aussi sur le parcours même du cheminement historiquement montant aux alpages,

et bénéficie d'un accès par sentier muletier. Elle est décrite comme étant totalement environnée de résineux, ce qui est certainement optimiste. Le cartographe a noté son altitude, 1138 m.

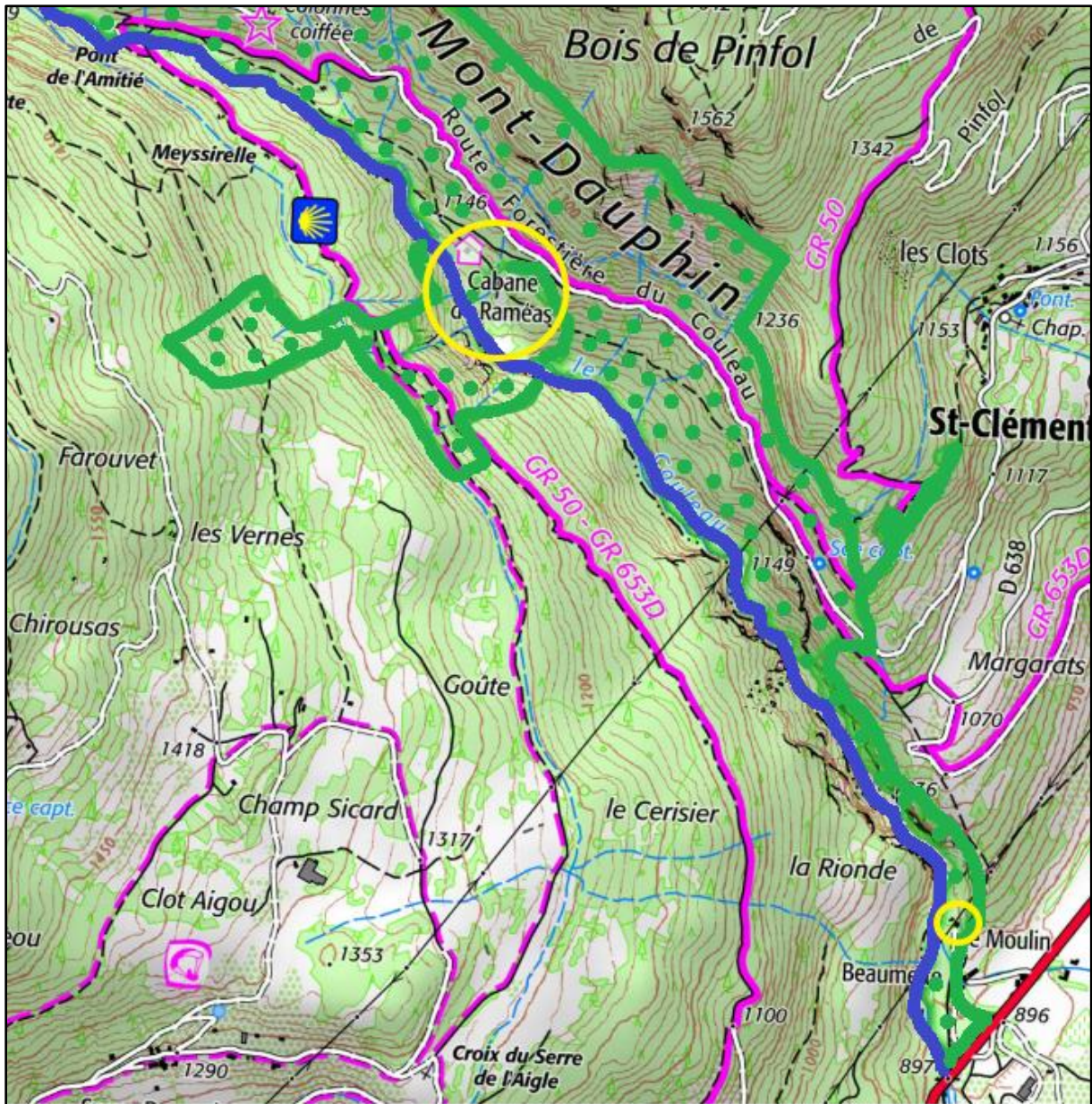
Image 27 : vue aérienne de la cabane de Raméas



Capture d'écran du site remonterletemps.ign.fr.

10-12 ans s'écoulent et en 1944 on discerne la pépinière qui lui était associée. Plus proche du torrent qu'aujourd'hui, elle se trouve à proximité d'une zone ouverte, où l'on voit encore des champs cultivés.

Image 28 : la cabane dans la forêt domaniale



Capture d'écran du site geoportail.gouv.fr, onglet carte topographique.

J'ai délimité en vert la partie basse de la forêt domaniale du Couleau, c'est-à-dire du périmètre prévu pour le reboisement. Partant de la nationale, il remonte en rive gauche dans la gorge, puis prend en écharpe un dénivelé plus considérable, fait une incursion en rive droite au niveau de la cabane, s'étend bien après et bien plus haut que la colonne coiffée.

En résumé cette cabane de Raméas a été bâtie avant la guerre de 1914, à l'occasion du boisement des versants de la rive gauche du Couleau, dans l'optique de limiter leur ravinement et le transport de matériaux pouvant se retrouver dans le Couleau.

Il y a donc un lien avec la lutte contre le risque torrentiel qu'il présente. Chose curieuse, je n'ai trouvé aucune photographie du bâtiment sur internet.

Image 28 : dernière vue de la cabane



En consultant et analysant les documents iconographiques les plus anciens, on voit que durant des siècles, tout en essayant de tirer profit du torrent par ses canaux d'arrosage, l'homme n'avait pas les moyens de lutter contre les crues. Ce n'est que depuis une centaine d'années qu'il a imaginé pouvoir inverser le cours des choses par le boisement, du moins limiter les dégâts torrentiels. Cette cabane en est la preuve, et ce travail de longue haleine est toujours d'actualité

puisque j'ai vu le pont de l'Amitié fait par le RTM en 1992, et des ouvrages portant les dates de 1993 et 1994.

Portons maintenant notre attention aux inondations et aux aménagements du cône de déjection du Couleau durant le XXème siècle et jusqu'à notre présent, sans bien sûr faire l'impasse sur l'exploitation de la force motrice.